

USAGES DE DROGUES ET ASSUÉTUDES : ACTEURS DE PRÉVENTION À BRUXELLES ET EN WALLONIE

> Etienne Cléda, Prospective Jeunesse.

La Communauté française Wallonie-Bruxelles a placé la prévention des assuétudes parmi les dix problématiques de santé prioritaires dans son programme quinquennal de promotion de la santé 2004-2008 ¹. Treize services spécialisés bénéficient de subventions pour des projets de prévention des assuétudes (prévention, formation, informations, outils méthodologiques, ...) dans le cadre de ce programme. Complémentairement, les Centres Locaux de Promotion de la Santé ² hébergent depuis septembre 2007 les « points d'appui assuétudes » en milieu scolaire chargés de favoriser la collaboration entre les écoles, les PSE ³ et les associations spécialisées en prévention des assuétudes. Enfin, Eurotox a été choisi et est subsidié comme « Sous-point focal du réseau Reitox et observatoire socio-épidémiologique alcool/drogues » ⁴ et récolte d'autres données qu'elle met en lien à destination des pouvoirs publics et des acteurs en Communauté française (morbidité, données sur les consommations, données sur les politiques développées, données sur des projets, des initiatives de promotion de la santé, etc.). Une carte pour y voir plus clair.

TEXTO

La prévention des assuétudes selon le programme quinquennal de promotion de la santé.

« La prévention des assuétudes repose sur un paradoxe puisqu'il s'agit pour une part d'inciter à éviter un comportement et pour une autre part d'éduquer à la responsabilité et au libre choix. La question des drogues fait partie de l'expérience humaine, et ce dans toutes les cultures. Mais l'angoisse suscitée par les drogues et l'emprise du modèle biomédical (à tout problème son traitement, son vaccin...) incitent à rechercher des solutions en termes d'élimination, d'éradication. Un autre aspect de la probléma-

tique des assuétudes réside dans l'accent mis sur les psychotropes illicites, alors que les autres accoutumances (aux médicaments, à l'alcool, au tabac) reçoivent une attention moindre, ou en tout cas soulèvent moins d'émotion et sont abordées de manière bien différente. [...]

Objectifs de promotion de la santé

a) Développer les compétences favorisant la santé mentale et relationnelle et promouvoir un équilibre de vie qui ne soit pas dépendant

1 Arrêté du Gouvernement de la Communauté française approuvant le programme quinquennal de promotion de la santé 2004-2008. Chapitre III. Des problématiques de santé prioritaires, p. 13.

2 Voir les missions et la liste des centres agréés sur la page www.sante.cfwb.be/rubriques/organismes_agrees_conseil_davis/centres.

3 Promotion de la Santé à l'École.

4 Cette mission se situe dans le cadre des obligations de la Communauté française vis-à-vis de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT). (www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index373FR.html).



Eurotox

Bruxelles – 02 539 48 29
www.eurotox.org



Infor-Drogues

Bruxelles – 02 227 52 52
www.infordrogues.be



Prospective Jeunesse

Bruxelles – 02 512 17 66
www.prospective-jeunesse.be



FARES

Bruxelles – 02 512 29 36
www.fares.be



Modus Vivendi

Bruxelles – 02 644 22 00
www.modusvivendi-be.org



PÉRISCOPE

(Citadelle + Canal J)
Tournai – 069 23 48 39
www.citadelle-asbl.org



Univers Santé

Louvain-la-Neuve – 010 47 28 28
www.univers-sante.be



Coordination provinciale SIDA Assuétudes

Namur – 081 72 16 21
sida.toxicomanie@province.namur.be



Sésame

Namur – 081 23 04 40
www.sesame.be



ALFA

Liège – 04 223 09 03
www.centrealfa.be



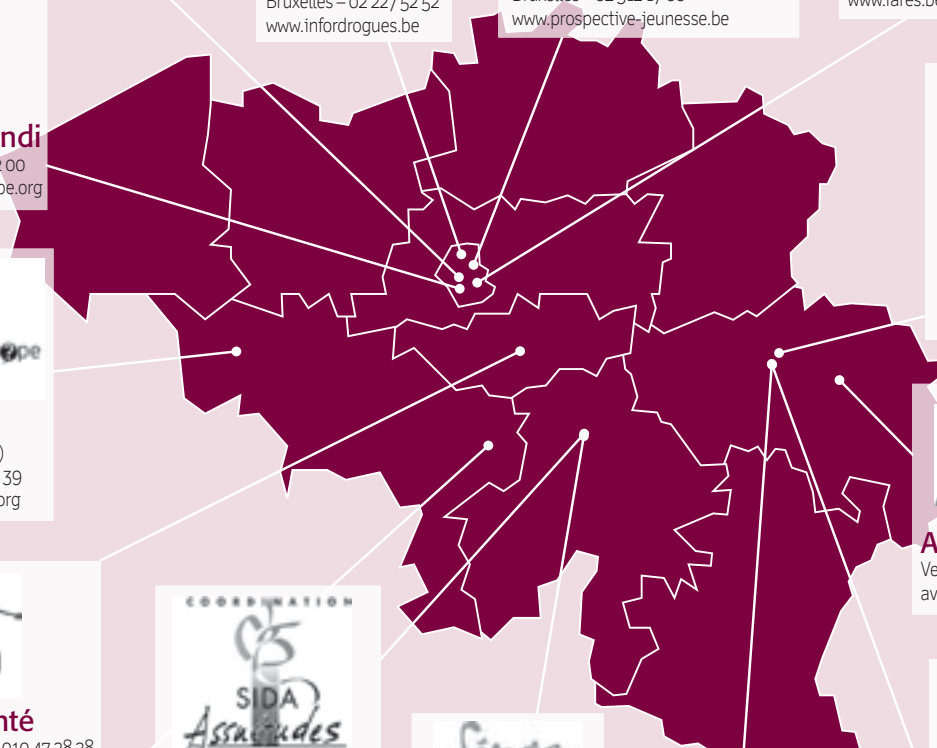
AVAT

Verviers – 087 22 16 45
avatprevention@scarlet.be



Nadja

Liège – 04 223 01 19
www.nadja-asbl.be



de la consommation régulière de substances psycho-actives.

- b) Aider les jeunes à se situer personnellement par rapport à la consommation de substances psycho-actives, en prenant en compte les projets de vie personnels des jeunes et leurs conditions de vie, mais aussi la réalité sociale.
- c) Développer des programmes de gestion et de réduction des risques sanitaires liés à la consommation des différents produits, en tenant compte du type de produits, du mode et de la fréquence de la consommation, du sexe et des différences d'âge et de maturité des jeunes, des

propriétés des différents produits et des risques sanitaires liés à leur consommation.

- d) «Dénormer» l'industrie du tabac (= déconstruire les mécanismes par lesquels celle-ci se présente comme légitime et normale et commercialise un produit présenté comme légitime et normal).

Objectifs de prévention

Sensibiliser et former les intervenants de première ligne (maisons médicales, centres de santé mentale, généralistes...) à mettre en question les habitudes de consommation et à soutenir les patients. »

Texte complet :

www.sante.cfwb.be/textes-officiels/ps/